

La Lettre du SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

Le 12 Octobre : Une conférence combative et déterminée !

Les directions d'entreprises ont pourtant mis le paquet (programmation de réunions diverses ce même jour) pour que la conférence de défense de la profession soit vouée à l'échec. En vain ! Sans forfanterie, ce fut une véritable réussite.

Bien plus que la participation, loin d'être négligeable, c'est la diversité, la pluralité et surtout la détermination des participants qui auront marqué cette conférence.

Conformément à l'appel initié par le **SYNPA-FO**, ce sont donc des non syndiqués, des syndiqués et des militants d'organisations syndicales différentes qui se sont rencontrés.

Après avoir fait un constat accablant de la situation, un débat d'une richesse particulièrement prononcée s'est instauré et a abouti à un consensus total de la part des commerciaux présents, consensus qui s'est matérialisé par la nécessité d'organiser rapidement une action d'envergure.

C'est donc à l'unanimité que la conférence a décidé d'adresser **au président de la FFSA** une lettre ouverte contre signée par les salariés. Cette dernière (que nous vous joignons au dos), résume la situation, l'état d'esprit et les conditions matérielles dans lesquels les producteurs d'assurances se trouvent.

Après avoir spécifié de manière claire, qu'une telle situation ne pouvait perdurer, la conférence a donc rédigé avec précision la liste des revendications fondamentales à l'amélioration de nos conditions de vie, de travail et de rémunérations.

Les participants à cette conférence ont démontré par leur détermination et leur volonté de se battre que les salariés n'avaient pas abandonné tout espoir et qu'il est possible de gagner en commençant par recueillir des centaines de signatures sur ce texte.

Le 12 octobre les participants ont estimé possible d'inverser le rapport de force en notre faveur avec la mobilisation de tous les salariés.

Aujourd'hui donc, chaque commercial de chaque compagnie (AXA, AGF, AVIVA, GPA, GAN, SWISS LIFE) doit signer cette lettre.

Aujourd'hui, chaque signataire doit faire signer cette lettre à tous ses collègues.

Rassemblons nous car ensemble nous pouvons gagner.

Rien n'est inéluctable !

Signez, faites signer la lettre à Monsieur De la Martinière

Lettre que nous irons lui remettre afin qu'il n'ignore pas le poids que nous représentons. Faisons de cette action un succès total, point d'étape nécessaire à la satisfaction de nos revendications.

**Signez et faites signer
la lettre
au président de la FFSA**

" La Lettre du SY.N.P.A. - F.O. "

26^{ème} Année - N° 151 Sup. 2

Septembre / Octobre 2005

Bulletin Bimestriel d'information
du Syndicat National
des Producteurs d'Assurances
et de Capitalisation

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris
☎ 01.48.01.91.91

Directeur de la publication
Didier WAUTHY

Impression

28, rue des Petits Hôtels 75010 Paris

Commission Paritaire

N° 0110 S 07123

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT

Adhésion

Renouvellement

COTISATIONS MINIMALES 2005

E.I. : 143 €

E.B. : 118 €

Retraités : 78 €

NOM Prénom.....

Adresse

Compagnie : Réseau : Statut :

☎ Fait à le.....

Souhaitez vous recevoir un reçu fiscal OUI NON

(Signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ

CONFERENCE DE DEFENSE DE LA PROFESSION DU 12 OCTOBRE 2005
LETTRE OUVERTE A MONSIEUR DE LA MARTINIERE

Monsieur De La Martinière
Président de la FFSA

A l'initiative du SYNPA FO, les producteurs salariés se sont réunis le 12 Octobre en Conférence de défense de la profession. Ils ont constaté qu'ils étaient devenus la catégorie du personnel de la branche assurance la plus mal payée, ce qui ne signifie pas que le personnel administratif est suffisamment payé bien au contraire, alors que parallèlement, les Compagnies d'assurances affichent des profits à 2 chiffres et que les Dirigeants s'octroient des augmentations exponentielles ?

Comment, un secteur comme le nôtre, qui se veut à la pointe du « progrès social », peut accepter que les commerciaux, à qui on attribue d'ailleurs un rôle fondamental dans la politique de développement des ventes, puissent être aussi mal rémunérés ?

Monsieur De La Martinière, ignorez-vous que plus de la moitié des producteurs vit avec un salaire inférieur au SMIC pour 50 heures de travail hebdomadaire ? Ignorez-vous qu'avec ces salaires de misère, il faut encore faire face aux frais professionnels en hausse considérable (carburant...) ? Ignorez-vous que la réalisation des objectifs conduit au stress et au harcèlement ?

Monsieur De La Martinière, vous ne pouvez l'ignorer.

Notre profession, à l'image des réseaux salariés, est à l'agonie. Il est intolérable pour la Conférence que les Compagnies procèdent à la désalarisation des réseaux de production par le développement des réseaux de mandataires encore plus précaires.

Mr De La Martinière, pouvez-vous ignorer que la plupart des producteurs vit dans la peur du lendemain ?

Mr De La Martinière, la situation est intolérable et réclame des mesures d'urgence.

La conférence a réuni des salariés des compagnies AXA, AGF, GPA, GAN, SWISS LIFE, AVIVA, CMA syndiqués à différentes organisations ou non syndiqués, ces derniers après une analyse très précise de la situation, exigent de votre part des mesures concrètes et immédiatement applicables.

Nous, signataires de la lettre vous demandons :

- > ***De mettre fin à tout contournement à l'application du SMIC sans condition tel que c'est dû à tout salarié,***
- > ***D'imposer de vrais fixes non amortissables :***
 - ***1600 € pour les EB,***
 - ***1800 € pour les EI,***
- > ***Que les négociations des commissions se fassent au niveau de la branche,***
- > ***De maintenir les réseaux commerciaux salariés,***
- > ***De faire payer les commissions dès le premier € de production,***
- > ***D'indemniser les frais professionnels sur la base des frais réels,***
- > ***Étant donné que l'existence d'un lien de subordination caractérise le contrat de travail, requalifier les mandats en CDI.***

SALARIES NOUS SOMMES, SALARIES NOUS VOULONS RESTER

Nom/prénom & adresse	Entreprise	Signature

Adresser les pétitions à : Didier WAUTHY 16 rue Jacques Brel 80080 Amiens.

